

Réf: Dossier N° : 50611

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « TECHNOLABPLUS »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE, QT.BLANKRO, 09 BP
2069 ABJ 09

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Avril 2018 reçus par Me CHRISTIANE BITTY-KOUYATE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 08 Juin 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TECHNOLABPLUS » .

Objet: La maintenance hospitalière ; La maintenance électronique ; Le génie électrique ; Le génie biomédical ; L'informatique ; L'acquisition, la location et la vente de tout bien en rapport avec l'objet, La participation dans toutes entreprises similaires ; Et, plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'application et le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE, QT.BLANKRO, 09 BP 2069 ABJ 09

GERANT: Monsieur ADOU KOUAKOU TANOH FIDELE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-15113 du 08/06/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14333 du 08/06/2018

Pour Avis

Le CEPICI

